

« L'Assemblée Nationale vient d'adopter le budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour 2015. Il est amputé de 136 millions par rapport aux annonces initiales, soit une baisse pour les organismes de recherche de 0,65%. C'est là une conséquence directe du pacte de responsabilité que la CGT combat et que certains soutiennent.

Les mesures d'austérité que nous subissons depuis un certain nombre d'années ont des conséquences néfastes pour les collègues de l'INRA.

A commencer par nos salaires : nous avons constaté, en préparant ces CAPN, que le nombre de collègues qui touchent la GIPA a fortement augmenté cette année. C'est un signe qui ne trompe pas : l'évolution de notre pouvoir d'achat est de plus en plus en berne.

Evidemment, l'austérité a des conséquences aussi sur nos conditions de travail. Le démantèlement de l'institut est parfaitement organisé : regroupement « par le haut » avec l'IAVFF, regroupements par le bas avec les COMUE, inspection de tous les petits et les grands recoins par l'IGAENR qui estime le nombre de postes à supprimer, tout cela vertébré par la GPEC qui préconise davantage de mutualisations, de plateformes, de TGU. Peu importe si les collègues de la région parisienne sont inquiets de voir arriver le grand Saclay, qu'importent les dégâts collatéraux causés à Evry ou Grignon, qu'importe ceux causés à Carmaux ou ailleurs, la couverture est assurée par tous les gens de bonne volonté qui travaillent sur les fameux RPS.

Qui dit moins de budget dit moins d'emploi. Enfin, moins d'emplois stables ! Car le nombre de précaires, lui, ne diminue pas.

La diminution des recrutements de fonctionnaires ces dernières années s'est traduite par une baisse conséquente des promotions. Vous venez de l'annoncer : nous en sommes réduits à la simple application de la clause de sauvegarde pour les changements de corps.

**La CGT ne peut pas se contenter de discuter la façon de gérer la pénurie.
Nous revendiquons le remplacement de tous les postes libérés, absolument tous,
pas seulement ceux qui sont libérés par les départs en retraite.
Pas seulement pour les promotions, mais aussi pour les conditions de travail.**

Quant aux **avancements de grades**, nous avons bien compris pourquoi 100% de **AT1 en ATP2** c'est 7 promotions en 2015 pour 11 promouvables (7 au 31 décembre 2014 + 4 qui deviendront promouvables d'ici le 31 décembre 2015).

Nous vous avons interrogé sur les **reçus-collés de la sélection professionnelle chez les Techniciens**. Nous avons accepté qu'il y ait un peu moins de promus au choix afin que tous les lauréats de 2015 soient réellement promus. Mais pour le futur, et pour tous les grades, nous maintenons notre revendication de 20% pour tous ces advancements. C'est un des moyens pour permettre une meilleure fluidité des carrières et une véritable gestion nationale des corps.

Et quand on parle des promotions en général, nous n'oublions pas notre revendication de longue date, que nous voudrions voir enfin aboutir et pour laquelle nous vous demandons de cesser d'enregistrer pour enfin passer aux actes : les **avancements accélérés d'échelon à 6 mois pour les AT** comme pour les autres.

Nous saluons le dévouement et l'efficacité de nos collègues de la DRH pour la préparation des CAPN. Cependant, plusieurs problèmes, qui ne leur sont pas imputables, se sont posés aux élus lors de cette préparation. Tous d'abord, nous ne connaissions pas le nombre réel de changements de corps réalisés pour les passages AT-TR et TR-AI en 2014, donc combien il restait de non-promus inscrits sur les listes de 2014. C'était d'ailleurs pourquoi la plupart des élus des CAPL avaient fait remonter les noms des inscrits non encore promus de 2014 en plus du quota imposé. Et c'est pourquoi nous avons fait le même choix. Ajoutons par ailleurs que les résultats des CIPP n'étaient pas connus. Difficile dans ces conditions de préparer sérieusement des listes de propositions. Une nouvelle discussion sur le calendrier des procédures s'impose. Au passage, nous avons une question : avez-vous été comme nous surpris de voir qu'aucun AT1 ne s'est présenté au concours d'ATP2 ? Avez-vous une explication ? Et pour finir **sur les CIPP, beaucoup de collègues nous ont fait part de leur ressenti, avec une appréciation fréquente sur le fait que certaines BAP n'étaient pas représentées dans les jurys.**

Nous en venons au concret de nos **observations générales sur les dossiers des agents**.

Et nous avons d'abord une explication à vous demander : pourquoi, alors que la note de service précisait que la mention « NP » indiquait une mauvaise appréciation de la valeur professionnelle de l'agent, certains présidents de CAPL ont affirmé que la DRH leur aurait indiqué que non, le NP n'a pas ce sens-là ?

Nous avons relevé que des **problèmes de prise en compte de l'ancienneté** dans d'autres fonctions publiques ne sont toujours pas résolus, et nous avons observé que parfois, l'ancienneté de contractuel INRA est prise en compte, parfois pas. Nous avons des interrogations quant à ce que recouvre le « OUI » dans la colonne services antérieurs, qui devrait être précisé dans le cahier des effectifs.

Nous avons observé que souvent, la formation professionnelle, non seulement ne paye pas en terme de promotion, mais nuit. De même que la mobilité. C'est paradoxal : parce qu'on a été mobile, on ne peut pas « être jugé correctement » par son DU ; et parce qu'on a suivi une formation, c'est comme quand on a été malade : parce qu'on a été absent du service un certain temps, alors on doit attendre un peu pour la promotion. **Tout cela doit cesser, comme toutes les autres formes de discrimination.**

Nous rappelons que pour les changements de corps et les avancements de grade, c'est l'ensemble de la carrière qui est appréciée, pas la dernière année. Nous avons observé dans des CCDD que les chefs de départements jugent l'année en cours. Et nous avons vu des collègues proposés prioritairement l'an dernier ne plus l'être cette année, alors que d'autres, parfois du même service, non proposés l'année précédente, devenaient très prioritaires cette année. A noter aussi qu'on utilise de plus en plus le rapport de la CEI pour décider de la promotion d'un ingénieur. La CGT demande à nouveau l'étanchéité absolue entre les CEI et les CAP.

A présent, ce que font remonter les plénières des CAPL :

- Condamnation de tous ces règlements intérieurs qui limitent le droit des agents quant à la gestion du temps de travail. La CGT vous redemande une négociation nationale sur cette question.
- La certification des congés imposée cette année, en plus d'indiquer une suspension permanente, est contraire à la note de service 2009-64 qui indique les délais dans lesquels un congé doit être posé (48H avant pour un congé de 5 jours, 15 j pour des congés longs).
- Les relevés de retraites : qu'en faire, à qui s'adresser quand ce n'est pas conforme ?
- Grève et retraite : les jours de grève non cotisés, quand la direction va t elle enfin se comporter comme tous les autres organismes et cesser ce décompte ?

Un petit mot sur la mobilité. Le mot ne peut être que petit, à la hauteur de la campagne !

Pourquoi avez-vous mis si peu de postes à la mobilité ? La CGT rappelle sa revendication : que tous les postes ouverts suivent le parcours mobilité, concours interne, puis concours externe. »

Elections professionnelles CT Mesr, CT Inra, CAPN, CAPL, CCP



Plus que quelques jours pour voter : vos enveloppes doivent arriver à Paris au plus tard le 4 décembre.

Votez CGT !

**Venez renforcer un syndicat de luttes :
Adhérez à la CGT !**



CGT-INRA Mail : cgt@inra.fr - Sites internet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>